

Retour sur la lettre ouverte adressée au DI – MA de Limoges

Gradignan le 16/06/2025

Le jeudi 12 juin 2025, l'**UFAP UNSa Justice** a adressé une lettre ouverte au Directeur interrégional. Ce dernier nous a répondu par courriel, manifestant une réelle écoute et affirmant accorder toute son attention aux préoccupations exprimées par le personnel.

Au sujet les punaises de lit, malgré le lancement d'un plan l'année dernière et la réouverture du quartier femmes, il est regrettable de voir que ce fléau persiste et perdure depuis bien trop longtemps.

Concernant les dispositifs d'alarme "coup de poing" et les matériels ICOM, la DISP doit prendre attache avec le chef d'établissement afin que les démarches nécessaires soient entreprises dans les plus brefs délais.

Il nous a également communiqué le détail du budget alloué à l'établissement pour les travaux réalisés et à venir : « **En 2025, près de 26 000 euros seront consacrés à la réparation et à l'installation de caméras dans plusieurs zones sensibles : cuisine, dôme intérieur, cour B, quartier disciplinaire (QD), cour de promenade des femmes (QF), SAS QD, SAS mirador sport et buanderie. Par ailleurs, 11 700 euros seront dédiés à la réparation des grilles de deux cellules du QD. Un portique de détection sera également installé au niveau de l'US.** »

À propos du taux d'occupation, la situation reste malheureusement très tendue. La région Nouvelle-Aquitaine a dépassé les 6 800 personnes détenues écrouées. Bien que les structures soient pleines, la Direction Interrégionale s'applique à obtenir des transferts dès qu'une place se libère, alors que l'UFAP UNSa Justice demande depuis trois décennies la création d'un nouvel établissement dans cette ville...

Le Directeur interrégional nous a indiqué que le chef d'établissement, ses services et lui-même interviennent régulièrement auprès de l'autorité judiciaire afin de sensibiliser sur la problématique de la surpopulation carcérale, qui atteint actuellement 250 % au quartier hommes (QH).

Il a également tenu à nous adresser le message suivant : « **Je connais les difficultés rencontrées par les personnels sur le terrain, notamment à la maison d'arrêt de Limoges. Je leur exprime tout mon soutien ainsi que ma détermination à être à leurs côtés pour répondre au mieux à leurs besoins. J'en profite pour saluer le professionnalisme des personnels pénitentiaires et leur engagement quotidien au service de nos concitoyens.** »

L'UFAP UNSa Justice restera vigilante quant au respect des engagements pris par le DI et remercie ce dernier pour la réactivité dont il a fait preuve suite à notre courrier.

À Gradignan, le 16/06/2025,
l'UR UFAP UNSa Justice de Bordeaux
et le Bureau local de la MA LIMOGES